

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 55 (1914), p. 434-436

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55__434_0

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

BIBLIOGRAPHIE

***Éléments d'économie politique. Répartition, consommation, doctrines*, par Bertrand NOGARO (1).**

L'ouvrage comprend la seconde partie des « *Éléments d'économie politique* » dont la première partie a déjà été mentionnée dans notre *Journal* (2). Cette première partie se rapportait à la production et à la circulation des richesses; le nouveau volume traite de la répartition et de la circulation. Il se termine par un aperçu de l'histoire des doctrines.

Les qualités que nous avons signalées à propos du premier volume : clarté, précision de l'exposé, absence de dogmatisme, références bien choisies évitant les surcharges, se retrouvent dans le second. Celui-ci groupe, en fait, les sujets que l'on comprend parfois sous le titre d'économie sociale. Nous ne reprocherons pas à l'auteur d'avoir évité cette locution commode mais vague; il prête d'ailleurs une extrême attention — trop exclusive peut-être — aux aspects dits « sociaux » des problèmes, c'est-à-dire aux facteurs collectifs des rapports économiques. C'est un des traits originaux de l'esprit dans lequel est écrit ce petit livre — esprit très réaliste d'ailleurs qui nous vaut un excellent abrégé, sous forme concrète, des faits et doctrines qui touchent à la répartition des biens.

Cependant, le souci de se maintenir sur le terrain des faits positifs et des ensembles a peut-être conduit l'auteur à négliger des facteurs psychologiques dont on ne saurait pourtant méconnaître l'importance puisqu'ils sont la base de toute activité. Sans doute, c'est là une vérité banale, mais si l'on écarte systématiquement toute allusion un peu ferme à cette vérité, quelque chose d'essentiel semble toujours absent.

De sorte que, tandis que les questions de répartition entre les collectivités d'individus sont analysées dans cet ouvrage avec beaucoup de jugement et d'ingéniosité, le fait individuel disparaît à peu près; on croirait par exemple qu'il ne vaut pas la peine de s'occuper de la répartition des avantages communs, entre individus d'une même collectivité.

S'agit-il de la part de l'entrepreneur (auquel l'auteur assimile le propriétaire foncier) : on peut admettre que son revenu, bien que la résultante d'un revenu travail et d'un revenu capital, n'est point sensiblement influencé ni par le marché du travail, ni par le marché des capitaux, qu'il dépend essentiellement du rendement de l'entreprise. Mais ce rendement peut-il être dégagé entièrement des influences personnelles. Suffit-il de signaler que le bénéfice d'une entreprise peut différer de l'une à l'autre en raison, soit de circonstances extérieures, soit du chiffre d'affaires, soit de l'organisation interne, et de conclure que le revenu de l'entrepreneur « peut contenir des rentes, rentes de rareté ou rente différentielle, selon l'état du marché et la situation de l'entreprise considérée » (p. 34).

Est-il légitime d'assimiler à la rente du sol le revenu différentiel imputable au mérite de l'entrepreneur, sans faire ressortir les différences d'espèces qui séparent les deux acceptions du même mot.

(1) Paris, Giard et Brière, 1914.

(2) Juin 1913, p. 294.

Le chapitre consacré au revenu du capitaliste justifierait une remarque analogue. Mais c'est surtout à propos des travailleurs salariés que l'observation offre un intérêt pratique parce qu'on ne peut pas objecter ici le manque de données positives.

Examinant la théorie de la productivité, l'auteur dit (p. 82-3) : « L'observation semble indiquer que la productivité globale, sinon la productivité propre des salariés, n'est pas sans influence sur le taux des salaires. » C'est donc avec beaucoup d'hésitation que M. Nogaro admettrait une certaine influence de la productivité propre des salariés sur le taux des salaires. Et plus loin (p. 101) : « Un certain coût d'existence étant établi, certaines catégories de salariés obtiennent progressivement des salaires supérieurs à celui qui suffirait à le couvrir; sur certains marchés cela peut résulter parfois du seul jeu de l'offre et de la demande individuelles; les salariés jouissent alors d'une sorte de rente plus ou moins durable, due souvent, non seulement à l'état du marché du travail, mais au marché des entreprises auxquelles ils collaborent. »

Voici donc une sorte de nouvelle loi d'airain; on admet bien l'influence de la productivité du travail sur la valeur du salaire, mais il s'agit de la productivité collective; quant au mécanisme de cette productivité collective, il n'en est pas question. La théorie de la productivité, réduite à ce terme, est aussi réaliste que celles de Ricardo ou de Mill.

Il semble pourtant qu'aujourd'hui l'on pourrait aller plus loin. Indépendamment des éléments généraux de comparaison des salaires, on possède en effet maintenant des moyens plus directs pour étudier la répartition des salaires et les changements de cette répartition, soit suivant les catégories de salaires, soit dans le temps. L'analyse de données statistiques, analogues à celles que M. Nogaro a signalées à propos de la répartition des revenus en général, apprendrait sans doute plus complètement comment se produit le mouvement des salaires. A côté des facteurs extérieurs fort bien mis en lumière par M. Nogaro : état du marché, prix des produits, situation des entreprises, état du crédit, organisation ouvrière, etc., on verrait agir les facteurs internes qui tiennent aux qualités des hommes. Et il est possible que l'examen de ces facteurs modifie la théorie de la répartition entre capitalistes, entrepreneurs et salariés. Il faut d'ailleurs prendre garde que, dans la comparaison des revenus collectifs, les moyennes comparées à diverses époques dépendent de la composition qualitative des collectivités comparées. C'est ainsi que, dans une industrie où le personnel est variable, la moyenne des salaires est influencée par la qualité des ouvriers qui sont embauchés ou débauchés, quand il faut grossir le noyau permanent ou l'isoler.

On nous pardonnera ces longues observations; les chapitres consacrés à l'intervention de l'État en justifieraient aussi quelques autres. Nous devons nous borner maintenant à signaler les derniers chapitres consacrés aux œuvres de prévoyance sociale. L'ouvrage se termine par un aperçu du développement de la pensée économique et quelques lignes relatives à la méthode.

Il distingue les deux catégories : méthode déductive et méthode historique ou inductive, qui répondent à la constitution même de l'esprit, mais ne sauraient, bien entendu, être appliquées avec trop d'exclusivité. Il note avec beaucoup de sens les inconvénients de l'une ou de l'autre; il signale la commodité qu'introduit le langage mathématique dans l'application de la méthode déductive. Il aurait pu ajouter que les formes mathématiques peuvent intervenir également avec avantage dans l'application de la méthode inductive : certains des ouvrages qu'il a cités, notamment celui de M. Moore, fournissent des exemples de cette intervention. C'est dans ces applications que l'économie politique fait l'emploi le plus précis des données de la statistique.

L. M.

V

Avis relatif au Concours

POUR LE

PRIX ÉMILE MERCÉT

CONCOURS DE 1913-1915

Note explicative

M. Émile MERCÉT, ancien président de la Société, président du Conseil d'administration du Comptoir national d'Escompte de Paris, décédé le 18 juillet 1908, a légué à la Société de Statistique de Paris une somme destinée à fonder un prix triennal qui devra être attribué au meilleur mémoire sur une question mise au concours.

Ce prix consiste en une médaille d'or de 300 francs et une somme de 500 francs en espèces.

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de mettre au concours la question suivante :

**Étude sur les variations comparées, depuis 1850,
du loyer des capitaux placés
soit en rentes et obligations, soit en escompte, pensions, reports
et prêts sur titres.**

Rechercher notamment sous l'influence de quelles causes se sont produites ces variations soit en France, soit à l'étranger.

Pour être admis à concourir, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres de la Société qui feront partie du Conseil en 1915 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires des concurrents devront être adressés, avant le 30 juin 1915, à M. BARRIOL, secrétaire général de la Société, 88, rue Saint-Lazare, à Paris (IX^e).

Ils devront être sous pli cacheté, ne portant d'autre indication extérieure que l'adresse du destinataire; ils seront soit remis directement, auquel cas il sera délivré un reçu, soit transmis par la poste comme envoi recommandé.

Le pli cacheté devra renfermer :

1^o Le mémoire *non signé*, mais portant une *devise* ;

2^o Une enveloppe cachetée, portant, d'une manière visible, la même *devise* que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signé du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, très lisiblement sur recto, et, si possible, à la machine à écrire et en double exemplaire; ils resteront la propriété de la Société qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.

Le Gérant : R. STEINHEIL
